

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douze objectifs pour combattre les violences faites aux femmes

Le 21 novembre 2007, madame LETARD, secrétaire d'Etat chargée de la solidarité annonçait en Conseil des ministres, la mise en œuvre, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, d'un deuxième plan triennal 2008/2010 « Douze objectifs pour combattre les violences faites aux femmes » afin de mieux :

1. **Mesurer** les violences pour briser la loi du silence,
2. **Prévenir** ces violences inacceptables,
3. **Coordonner** tous les acteurs et relais de l'action,
4. **Protéger** les femmes victimes en tous points du territoire

Il faut donc poursuivre le travail engagé en matière notamment de recueil statistique, d'information des professionnels, de sensibilisation du grand public, d'hébergement et de logement, de prise en charge et de suivi des victimes, des auteurs et de leur entourage notamment les enfants témoins.

Des avancées considérables sont intervenues en termes législatif, d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences ou d'information et de communication. La dernière campagne d'information lancée au printemps 2007, sur la mise en place de la **plate-forme téléphonique unique « 3919 »** a permis un repérage, une visibilité que les femmes victimes de violences n'avaient pas auparavant. Avec les femmes qui commencent à parler, c'est aussi toute notre société qui commence à prendre conscience de l'ampleur de ce fléau responsable du décès d'une femme tous les 3 jours dans notre pays.

Notre département n'est pas épargné. En 2006, les services de police et de gendarmerie ont fait état de 636 cas de violences perpétrées sur des femmes dont 304 cas de violences conjugales. Paralysées par la peur, une forte dévalorisation d'elles-mêmes, l'isolement et la honte, les victimes ne parviennent plus à sortir du cycle de la violence et craignent le plus souvent de s'exprimer.

La mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité vient de faire éditer, une carte d'information à destination des victimes de violences sur les lieux ressources présents sur les Hautes-Pyrénées : « Violences conjugales, parlez-en avant de ne plus pouvoir le faire. ».

contact : mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité 05.62.56.65.30